



ARDON, le 19 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement du conseil municipal du 19 décembre, nous tenons à vous informer des modifications à venir dans les tarifs des services périscolaires, à compter du 1er janvier 2024.

Cette décision a été prise après une analyse approfondie des coûts liés à la fourniture de ces services. Les dépenses associées à la gestion des repas, des goûters et de la garderie ont augmenté au fil du temps en raison de divers facteurs, tels que l'inflation, l'augmentation du nombre d'encadrant, et les coûts généraux liés à la prestation de ces services.

Aussi, à partir du 1er janvier 2024, les tarifs des services périscolaires seront ajustés comme suit :

Prestation	Tarifs actuels	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2024
PERISCOLAIRE		
Repas cantine	3,35 €	3,60 €
Goûter	0,37 €	0,40 €
Garderie matin seul	1,50 €	1,50 €
Garderie soir seul	3,00 €	3,00 €
Garderie P2 / mois	23,00 €	25,00 €
Garderie P3 / mois	34,00 €	37,00 €
Garderie P4 /mois	46,20€	50,00 €

Comptant sur votre compréhension, la Commune d'Ardon reste à votre disposition.

Le Maire,

Jean-Paul ROCHE

